



Communiqué de presse

Montreuil, le mercredi 21 novembre 2018

Montreuil reçoit le label *Ville Prudente* pour son action en faveur de prévention et de sécurité routière

Ce mardi 20 novembre, dans le cadre du Salon des Maires et des Collectivités locales, l'association Prévention Routière a remis à la Ville de Montreuil le label Ville Prudente.

Ce label Ville Prudente récompense les communes qui agissent à la fois en matière de prévention et de sécurité routière.

L'association Prévention Routière a reconnu que la ville de Montreuil œuvre pour un meilleur partage de la route et qu'elle a su mettre en place de nombreux aménagements pour permettre aux piétons, aux cyclistes et aux automobilistes de cohabiter dans l'espace public : réduction de la vitesse, marquage au sol, pistes cyclables, zones de rencontre, zones 30, etc.

Le jury national de l'association Prévention Routière a également apprécié le fait que Montreuil réalise des tests et expérimentations, les évalue et n'applique des dispositifs que s'ils sont reconnus efficaces.

L'association Prévention routière dit avoir noté l'aspect innovant de certains aménagements montreuillois à l'image du marquage au sol, des arrêts de bus, etc.

Pour la partie prévention, le lancement d'un diagnostic de mobilité interne pour évaluer les déplacements des agents a été un point positif du dossier. Les actions de prévention dans les écoles et à destination du grand public (démonstrations réalisées sur la place Jean-Jaurès) ont également contribué à la labellisation de la commune de Montreuil.

Contact presse : Jean Tilloy, attaché de presse de la Ville de Montreuil / 06.63.12.85.10 / 06.30.71.80.07 / 01.48.70.60.38 – jean.tilloy@montreuil.fr